

SITE en VAL DE NOYE
Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du 5 avril 2024

n° 2024-04-05-12

Date de la convocation 19/03/2024
Convoqués : 22 (12 titulaires + 10 suppléants) Présents : 9 Représentés : 0 Absents : 13
OBJET : Ressources Humaines Création d'emplois permanents suite à l'avancement de grade des agents promouvables

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq avril à dix-huit heures et trente minutes, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Ailly-sur-Noye sous la présidence de Vincent DAINE, Président

Étaient présents : Vincent DAINE, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Annie COCHET, Céline TAMPIGNY, Cédric BOQUET, Laurine COTEL, Fabien LESIEUR, Edith DELBEY.

Étaient représentés : /

Étaient absents excusés : Sébastien VILLAIN, Gaëlle PROISY, Richard BENOIT, Anne-Marie LATEUR, Nicolas BLIN.

Étaient absents non excusés : Gautier TOURNIQUET, Martial VAN HOOREBEKE, Gérard LEROY, Pascale GIRARD, Aurore PREVAL, Annabelle RATIER, Delphine SKRZYNSKI, Ludovic HERVY

Monsieur Cédric BOQUET est désigné secrétaire de séance.

Le Président informe l'assemblée que certains agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade à partir du 1er décembre 2024. Il est cependant nécessaire de créer ces nouveaux grades au tableau des emplois et dont par conséquent de le modifier.

Le Président propose la création des emplois :

- d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe non complet 24h à compter du 1^{er} décembre 2024 pour 1 agent.

- d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2024 pour 2 agents.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L332-14 et L332-8,

Vu le tableau des emplois

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- D'adopter la proposition du Président
- D'inscrire les crédits au budget.
- De modifier le tableau des emplois ainsi :

Suite et fin délibération n°2024-04-05-12

EMPLOIS PERMANENTS	EFFECTIFS								
	ACTUEL						Proposées		
	Cat.	Budg.	Pourvu par un titulaire ou stagiaire	Dont TNC	Pourvu par un non titulaire	Dont TNC	Postes Proposés	Dont TNC	TOTAL
SECTEUR ANIMATION									
Animateur	B	1	1						1
Adjoint d'animation princ. 2ème classe	C	2	2	1TNC 25h			1	1 TNC 24h	3
Adjoint d'animation	C	14	9	1 TNC 30h 1 TNC 24h 1TNC 20h	5	1 TNC 20h 2 TNC 15h 1 TNC 11h 1TNC 7,30h	0		14
TOTAL		17	12		5		1		18
SECTEUR TECHNIQUE									
Adjoint technique princ. 1ère classe	C						2		2
Adjoint technique princ. 2ème classe	C	2	2						2
Adjoint technique	C	1	1			1 TNC 20h			1
TOTAL		3	3				2		5
SECTEUR ADMINISTRATIF									
Adjoint administratif	C	1	1						1
TOTAL		1	1						1
TOTAUX		21	16		5		3		24

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Cédric BOQUET

Le Président
Vincent DAINE